

LOI RELATIVE AUX RELATIONS DE TRAVAIL
DANS LES SERVICES PUBLICS

RÉPLIQUE À UNE DEMANDE DE DÉCLARATION RELATIVE AU
STATUT D'UNE ASSOCIATION D'EMPLOYÉS SUCESSEUR
DEVANT LA COMMISSION DES RELATIONS
DE TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

FORMULE S-3

DOSSIER C.R.T.S.P.

Entre

requérant,

- et -

défendeur

* Le défendeur

* L'association d'employés précédente déclare en réponse à la demande de déclaration

* L'employeur

portant que

(nom de l'association d'employés prétendant être successeur)

*a (*ou n'a pas) acquis les droits, prérogatives et obligations de l'association qui la précédé

..... du fait de la fusion ou du transfert de compétence.

(nom de l'association d'employés précédente)

ce qui suit :

1. a) Nom exact *du défendeur
de *l'association d'employés précédente
de *l'employeur
- b) Adresse *du défendeur
de *l'association d'employés précédente
de *l'employeur
- c) Adresse *du défendeur
de *l'association d'employés précédente
de *l'employeur

aux fins de signification.

*(1) *Le défendeur
*L'association d'employés précédente consent à ce que
*L'employeur
la déclaration sollicitée soit faite sans la tenue d'une audience par la Commission
OU

*(2) *Le défendeur
*L'association d'employés précédente consent à ce qu'il soit statué sur la demande
*L'employeur
sans la tenue d'une audience par la Commission et fait les représentations suivantes à son sujet (utiliser, au besoin, des
feuilles supplémentaires) :
OU

*(3) *Le défendeur
*L'association d'employés précédente sollicite la tenue d'une audience
*L'employeur
par la Commission et s'engage à y assister.

*Le défendeur

*L'association précédente

*L'employeur

fait la déclaration suivante à l'appui de la demande (utiliser, au besoin, des feuilles supplémentaires) :

FAIT à, le 20.

.....
signature

au nom *du défendeur
*de l'association d'employés précédente
*l'employeur

*Rayer les mentions inutiles